

**OFFRE D'EMPLOI INTERNE ET EXTERNE
TEMPS PARTIEL JUSQU'À LA FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025**

Titre :	Psychoéducateur
Supérieur immédiat :	Direction de niveaux – Responsable des services aux élèves
Statut :	Emploi saisonnier à temps partiel
Horaire :	3 jours / semaine – 60 % de tâche, 21 h / semaine, mardi, mercredi et jeudi
Classe salariale :	Psychoéducateur

■ SOMMAIRE

Cet emploi comporte des fonctions de prévention, de dépistage, d'aide, d'accompagnement et d'évaluation des difficultés d'adaptation pour l'ensemble des élèves du secondaire. Le titulaire du poste intervient selon un plan qu'il a rédigé afin de favoriser l'adaptation optimale de l'élève. Il assume un rôle-conseil et de soutien auprès des intervenants scolaires et des parents.

■ RESPONSABILITÉS ET TÂCHES CARACTÉRISTIQUES

- Intervient pour aider à désamorcer des situations de crise ou d'urgence et propose des pistes de solution;
- Contribue au dépistage et à la reconnaissance des élèves vivant des difficultés, et ce, dans une optique de prévention et d'intervention;
- Planifie, organise et anime, en collaboration avec d'autres intervenants, des activités auprès de groupes classes ou des groupes d'élèves présentant des difficultés communes ou des problématiques particulières;
- Anime des rencontres en classe afin de sensibiliser les élèves à des sujets reliés à des problématiques vécues telles que : la toxicomanie, l'intimidation, le suicide, la cyberintimidation, le stress, l'anxiété de performance, etc;
- Participe, lorsque requis, avec les autres intervenants aux rencontres classe;
- Planifie et effectue l'évaluation des difficultés d'adaptation et des capacités adaptatives des élèves qui lui sont référés;
- Participe avec les enseignants à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies et de projets visant à aider les élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés;
- Accompagne et conseille les intervenants du collège et les parents d'élèves en difficulté d'adaptation;
- Organise et donne des formations spécifiques aux membres du personnel du collège (enseignants, surveillants, etc.);
- Participe, au besoin, à l'élaboration de certains plans d'intervention;
- Prépare et assure la mise à jour des dossiers selon les normes propres à la profession et les règles définies par le collège. Rédige des notes évolutives ou des rapports d'évaluation d'étape, de fin de processus et de suivi de ses interventions;
- Effectue toute autre tâche à la demande de son supérieur ou nécessitée par ses fonctions.

■ EXIGENCES

Scolarité et expérience

- Être membre de l'Ordre des psychoéducateurs et des psychoéducatrices du Québec;
- Diplôme d'études universitaires de deuxième cycle dans un champ approprié à l'emploi;
- Minimum de trois années d'expérience de travail pertinentes;
- Expérience dans le milieu scolaire, un atout.

Aptitudes et qualités recherchées

- Adhère aux valeurs du projet éducatif du Collège Jean de la Mennais et en fait la promotion;
- Respect des règles d'éthique relatives à la gestion des dossiers confidentiels;
- Connaissance des lois applicables à son secteur;
- Capacité à travailler en équipe;
- Capacité d'écoute et d'empathie auprès d'individus éprouvant des difficultés;
- Esprit d'analyse;
- Capacité à communiquer facilement et de façon persuasive et habiletés à vulgariser l'information;
- Habileté dans les relations interpersonnelles (approche client);
- Leadership et autonomie;
- Innovation et créativité;
- Bonne connaissance de la langue française parlée et écrite;
- Bonne connaissance de la suite Microsoft Office.

■ RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

La rémunération correspond à la classe d'emploi « psychoéducateur » des échelles du Conseil du trésor entre 29.60\$ et 52.46\$ de l'heure et les avantages sociaux sont ceux consentis aux employés selon les politiques du Collège Jean de la Mennais.

Nos avantages :

- Fonds de pension à prestation déterminée;
- Admissibilité à une assurance collective, avec un programme d'aide aux employés y compris la télémédecine (assurance individuelle payée en grande partie par l'employeur);
- Remboursement annuel d'un montant fixé par le Collège et lié à la santé (inscription à une compétition sportive, abonnement dans un gym, etc.);
- Remboursement des frais de formation pour le développement professionnel;
- Remboursement des frais d'adhésion à des associations professionnelles;
- Activités du Complexe sportif gratuites offertes à l'employé (certaines conditions s'appliquent);
- Stationnement et accès à deux bornes de recharge pour voitures électriques (gratuit);
- Service de cantine disponible aux frais de l'employé.

■ ENTRÉE EN FONCTION

Dès que possible jusqu'à la fin de la présente année scolaire

■ MODALITÉS DE MISE EN CANDIDATURE

Toute personne intéressée à soumettre sa candidature pour ce poste doit faire parvenir une lettre de motivation ainsi que son curriculum vitae au plus tard le vendredi 18 octobre 2024 à Mme Pascale Seccareccia à ressourceshumaines@jdlm.qc.ca

Nous remercions tous les candidats de leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le Collège Jean de la Mennais souscrit aux principes de la Loi d'accès à l'égalité en emploi.
Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.